

# Sécurisation des accès à l'établissement et nouveaux espaces de travail

mercredi 8 mars 2017, par [Webmestre](#)

Luzynes, le 8 mars 2017

## Sécurisation des accès à l'établissement et nouveaux espaces de travail

A l'attention des élèves, des étudiants et de leur famille :

### 1 - Entrées et sorties des élèves et des étudiants

Dans le cadre du plan vigipirate et afin d'éviter toute intrusion au sein de l'établissement, les entrées et sorties des élèves au portail sont modifiées.

- L'entrée et la sortie des élèves au portail sont effectives au moment des intercourrs et sur les créneaux horaires suivants : **7h15-8h15 / 8h55-9h05 / 9h50-10h10 / 11h-11h10 / 11h50-12h10 / 13h-13h10 / 14h-14h10 / 15h-15h10 / 16h-16h20 / 17h-17h10 / 18h-18h10**
- Sur les créneaux d'ouverture, les élèves et les étudiants doivent présenter leur **cartet de correspondance avec photo** ou leur carte de demi-pension. Le personnel de surveillance prendra en charge les élèves ne possédant pas l'un de ces documents et les accompagnera au bureau des CPE.
- En dehors des créneaux d'ouverture, **le portail restera fermé**, les entrées et sorties ne seront pas autorisés.

Ces modifications doivent permettre d'accroître la sécurisation des accès au lycée et par conséquent la sécurité des élèves et adultes présents chaque jour dans l'établissement.

### 2 - Rappel des consignes importantes liées à la sécurité

- Les regroupements aux abords de l'établissement, en particulier devant le portail doivent être évités.
- Les couloirs, les escaliers et le hall doivent être systématiquement libérés durant les heures de cours.

### 3 - Nouveaux espaces de travail

- Les élèves bénéficient désormais d'une **salle de travail surveillée, salle 441**, lundi, mardi et jeudi de 8h à 13h30 et de 13h à 16h.
- De plus, une **salle d'étude surveillée, salle 224**, est également ouverte lundi, mardi et jeudi de 16h à 18h ainsi que le mercredi de 14h à 16h.

Ces espaces sont ouverts à tous les élèves dans le respect du travail de chacun et celui des locaux et placés sous la responsabilité du personnel vie scolaire.

*Rappel : la cafétéria est fermée le mercredi après-midi et le vendredi après-midi*

**Ces modifications seront effectives à partir du lundi 13 mars 2017**

La Direction